



1<sup>er</sup> mars : commission environnement à Château-Renard, Maire,  
 1<sup>er</sup> mars : rendez-vous avec Mme DAMPRUNT, nouvelle C.D.L. 3CBO.  
 2 mars : commission PLUiH à Château-Renard, Maire.  
 2 mars : rendez-vous avec Mme CARDOSO, conseillère numérique 3CBO, secrétaire.  
 3 mars : visio « fonds vert »  
 3 mars : conférence cantonale FAPO à la Chapelle Saint Sépulcre, Maire.  
 7 mars : séminaire 3CBO à Château-Renard, Maire.  
 7 mars : Loiret en scène à Chamerolles, Mme Lapeyre.  
 8 mars : rendez-vous « RICOH », informatique bureautique, Maire et secrétaire.  
 8 mars : réunion préparatoire enfouissement 2<sup>o</sup> tranche, Maire et Mme Poitou.  
 9 mars : visite Centre Opérationnel de le Gendarmerie à Orléans, Maire.  
 10 mars : conférence « ressource eau potable » à Courtenay, Maire.  
 11 mars : réunion C.C.I.D., titulaires de la commission et Maire.  
 11 mars : nettoyage coulant de la fontaine au lavoir, volontaires.  
 13 mars : rendez-vous avec Mme PUGA, Agence Départementale des Solidarités, Maire.  
 14 mars : commission Développement économique à Château-Renard, Maire.  
 14 mars : rendez-vous « Goujeon campanaire » à l'église, Maire et adjoints.  
 15 mars : réunion programmation culture 2024 à Château-Renard, Maire et Mme Lapeyre.  
 15 mars : rendez-vous « projet éolien Pers », Maire, Adjoints, Mme Lapeyre, M Touze.  
 16 mars : présentation logiciel « foncier », Triguères, Maire.  
 16 mars : rendez-vous avec Mme CARDOSO, conseillère numérique 3CBO, secrétaire.  
 16 mars : entretien société d'éoliennes, Maire.  
 16 mars : comité syndical du P.E.T.R. à CEPOY, Maire.  
 16 mars : comité syndical S.I.I.S. à la Selle sur le bied, Mme Hamon, Mme Bourgeois.  
 Projet d'emprunt pour l'isolation et le chauffage de la cantine, 500.000 €.  
 17 mars : réunion d'information et d'échange sur le climat, Nogent sur Vernisson, Maire.  
 18 mars : Assemblée Générale des maires du Loiret à GIEN, Maire et adjoints.

#### **Réunions à venir :**

21 mars : réunion avec M. Néraud à Louzouer, Maire.  
 21 mars : conseil d'école à la Selle sur le bied, Maire.  
 22 mars : rendez-vous avec Mme CARDOSO, conseillère numérique 3CBO, secrétaire.  
 23 mars : début des travaux enfouissement 2<sup>o</sup> tranche, M. Boussin.  
 23 mars : visio « SOLAERE », Maire et secrétaire.  
 24 mars : projections 2 « cinéma dans mon village ».  
 30 mars : Conseil 3CBO, vote du budget, Chantecoq, Maire.  
 30 mars : réunion avec le procureur de la république, Thimory, Maire.

#### **4 –Dossiers divers.**

- Signature de la convention P.U.M.A. le 4 mars 2023.
- Référent déontologue, nécessité de délibérer sur ce point avant le 1<sup>er</sup> juin.  
 M. Chevalier a demandé au président de la 3CBO si ce dispositif ne pourrait pas être communautaire.
- Demandes de subventions :
  - Adhésion société d'horticulture d'Orléans et du Loiret : 71 €.
  - Ecole des métiers pour 1 apprenti : 230 €.
  - Secours catholique de Ferrières-Dordives : pas de montant.
  -

**Vote :          Pour                      8 Contre                      1 Abstention**

#### **4/1 Suivi des projets éoliens.**

M. le Maire explique qu'à la suite d'une réunion intercommunale le 17 février, il existe une possibilité de prendre une motion contre ces projets qui se multiplient et notamment celui qui est envisagé face au hameau de La Merville.

M. Touze demande que l'on prenne une délibération tout de suite.

Une concertation est en cours avec les communes voisines pour préparer un texte commun qui sera à voter par le conseil municipal.

Ceci n'est pas en lien direct avec la délibération qui suivra l'enquête publique au sujet des éoliennes prévues sur une commune proche.

Le conseil valide de préparer cette motion qui sera à voter lors du prochain conseil.

#### **4/2 Organismes de contrôle.**

M. le Maire explique que nous devons effectuer des contrôles annuels pour différents équipements. Toutes les offres n'étant pas reçues pour ce point prévu à l'ordre du jour, il propose au conseil de le traiter lors du prochain conseil.

### **5 Point finances et subventions.**

Suite au rendez-vous avec Mme DAMPRUNT, il nous faut établir la liste de nos actifs.

Mme Beauvalet doit terminer de gérer ce point impérativement avant le budget.

Perception de **6 807.09 €** au titre de la **F.C.T.V.A.** pour travaux réalisés en 2021.

10 035,14 € en dépenses de fonctionnement et 31 461,30 € en dépenses d'investissement.

**Avant le 15 avril, nous devrions nous réunir pour voter le budget et les taux 2023.**

#### **Demandes de subventions 2023 au département.**

- Travaux de voirie de la place et de l'ancienne tuilerie, 30 %, soit **3 990 €**.
- Eclairage public, rue de la Sainte Rose, 30 %, soit **5 550 €**.  
Il nous reste 8 000 € de la FAPO qu'il faudra traiter au prochain conseil.  
Nous sommes toujours en attente des subventions D.E.T.R. et C.R.S.T.

### **6 – Point travaux.**

- Curage lit entre fontaine et lavoir, 10 bénévoles. Prévoir une autre date pour continuer
- Coupe de mise en sécurité du chemin de la Canicherie.  
M. Boussin fait un point à mi-parcours.
- **Finition des travaux de génie civil de la fibre**  
Débutés le 6 mars, ils se sont achevés le 15 mars pour l'enfouissement de la route de l'ancienne tuilerie et la pose de 9 chambres, y compris route des Merles.  
Reste la tranchée pour alimenter le 1 rue de la Buissonnière, la mise en place de la fibre dans les fourreaux et en aérien pour les fermes Colombier et petit colombier et le domaine de Forville.
- **Point de situation « ORANGE »**  
Depuis le 7 février, nous sommes victimes d'un 3<sup>e</sup> vol du câble rue de la Buissonnière (VC 4). Après plusieurs mails, appel d'un responsable régional le 14 mars pour expliquer la situation. M le Maire a convenu d'un rendez-vous le 18 mars à l'Assemblée Générale des Maires du Loiret à GIEN.  
Première action de pose de câble vue le mercredi 15 après-midi.  
La remise en service est imminente.
- **Deuxième tranche d'enfouissement des réseaux rue de la Sainte Rose.**  
Début jeudi 23 mars. La zone vie sera dans la cour vers le garage 2.  
La zone technique sera derrière la mairie et ne nécessitera pas de déplacement de l'arrêt des cars scolaires sur la place ni des colonnes de tri à ce jour.  
Le montant annoncé pour ces travaux devrait être a priori réduit puisque pas de H.A.P.  
Le devis pour la réfection de l'éclairage public est de 17 910 € HT, 21 492 € TTC.  
Réduction à 2 « kit illumination » sur les 5 nouveaux lampadaires, réduisant cette facture de 882 €. Il reste à choisir lesquels seront dotés de cet équipement.
- **Aménagement de la mare de La Merville.**  
Après réceptions de SMS et de courrier d'habitants de ce hameau, M. le Maire missionne M. Boussin pour organiser une réunion de la commission travaux-embellissement au plus tôt pour établir un plan d'action.

Il insiste sur le fait qu'il ne faudra pas effectuer de travaux trop intrusifs pour préserver la faune avec l'arrivée du printemps.

M. Touze demande quand le mur au fond de la mare sera remonté et où en est la réfection de l'abri bus.

Tous ces points devront être listés et évoqués lors de cette réunion.

• **Travaux divers.**

- Préparer la rampe pour accès porte « bar » pour le matériel de projection.
- Réparer le robinet au cimetière.
- M. le Maire demande que M. Boussin voit pour réparer les éclairages extérieurs de la cour qui ne fonctionnent pas depuis des années.  
M. Léthumier se propose de l'assister pour cette tâche.

• **Projet de terrains de pétanque.**

M. Léthumier expose la possibilité de créer un club de pétanque mais nécessité d'avoir 6 terrains de pétanque de 4 m par 15 m, soit 360 m<sup>2</sup>.

2 emplacements sont aménageables sur l'actuel terrain.

4 emplacements sont envisageables dans la zone entre le but et la zone d'épandage ou dans le sous-bois. Pour cette seconde proposition, le dénivelé est conséquent, alors M. Boussin suggère de mettre les excédents de terre des travaux d'enfouissement.

M. le Maire est interrogatif sur la quantité de matériaux, déjà il faudra voir si l'entreprise accepte et s'inquiète des dégradations de la partie en herbe avec le passage des engins de chantier.

Globalement, le conseil n'est pas contre ce projet, il faudra voir si la surface sera suffisante. M. Touze demande quel coût pour cet aménagement, M. le Maire dit qu'il n'a eu aucun chiffre et demande un cahier des charges au porteur du projet.

7 – **Décision pour le parc informatique du secrétariat.**

Nous avons souvent évoqué l'obsolescence de notre parc informatique et l'impossibilité notamment de participer aux visioconférences qui se multiplient.

Nous n'avons pas non plus de dispositif de sauvegarde.

D'autre part le copieur a connu une petite panne ce matin et son contrat d'entretien se termine le 30 juin.

• **Propositions de la société RICOH pour ces 2 points :**

a/ **Le copieur.**

**2 possibilités :**

**Choix 1 : Conserver le copieur actuel,** prix des copies 0,0052€ en noir et blanc et de 0,050€ en couleur. Les scans deviendront payants, 50 % des copies en noir et blanc, soit 0,026 €.

Montant trimestriel avec contrat de maintenance : 263 €.

**Choix 2 : Location d'un copieur neuf,** avec contrat de 5 ans et adhésion à l'association ANADERE pour 50 € TTC par an, qui permet un achat à moindre coût.

Prix des copies 0,0040€ en noir et blanc et de 0,032€ en couleur avec scans gratuits.

Montant trimestriel de 214,48 €.

<b><u>Vote choix 1 :</u></b>	<b>Pour</b>	<b>9 Contre</b>	<b>Abstention</b>
<b><u>Vote choix 2 :</u></b>	<b>9 Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>

b/ **Matériel bureautique secrétariat.**

1 PC de bureau et 1 PC portable avec écran « DELL », clavier souris, windows 11 webcam et pack office pro, 1 N.A.S. pour sauvegarde et partage de fichiers.

**Choix 1 :** acquisition : 6 413 € HT, 7 695,60 € TTC.

**Choix 2 :** location avec contrat de maintenance : 168€ HT et 201,60 € TTC/mois,

<b><u>Vote choix 2 :</u></b>	<b>9 Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
------------------------------	---------------	---------------	-------------------

## 8 – Calendrier loisirs 2023. Décisions pour les festivités.

M. le Maire demande à Mme Lapeyre de traiter l'adhésion à la SACEM. Son montant annuel est de 82.52 € HT par an, 20 % de réduction si abonnement avant le 26 mai 2023.

Mme Lapeyre présente le calendrier à venir.

- Vendredi 24 mars, cinéma. Voir pour poser la deuxième banderole.
- Samedi 25 mars, « rencontre avec une pro », de 15h00, Océane Gieu.
- Dimanche 9 avril, Pâques au lavoir, avec présence d'un grapheur, de 10h00 à 12h00.
- Samedi 13 mai, « animation Bénin » de 15h00 à 19h00.
- Vendredi 19 mai, cinéma.
- Samedi 27 mai, à confirmer, fête de la nature (inscription effectuée hier)

M. le Maire attire l'attention sur la préparation de ces organisations, Pâques est dans 20 jours.

- Samedi 10 juin, 19h, concert classique par des musiciens locaux à l'église, présenté pour 1 100 € pour 1h de spectacle, le contrat est arrivé avec désormais 1400 €.

Mme Lapeyre a demandé de revenir au montant initial.

M. Chevalier estime que cette augmentation est exagérée et que cette formation qui souhaite faire une tournée l'an prochain devrait considérer le « tremplin » que nous leur donnons. Mme Poitou demande que l'on puisse faire payer un droit d'entrée.

Mme Lapeyre fera les demandes de subventions.

M. le Maire précise que la délibération ne sera prise que si le montant est accepté à la baisse..

**Vote :      7 Pour                  Contre                  2 Abstentions**

- Conférence « docteur SCHVED, 17 ou 24 juin.
- Vendredi 14 juillet, fête du village avec concert blues-rock : 800 €, durée 3 heures.  
Il faut prévoir une petite estrade et éclairages.

M. le Maire demande que l'on fasse une réunion préparatoire de ces organisations car, bien que demandé, il n'y a pas de visibilité sur le financement qui sera nécessaire.

Ceci est impératif avant la préparation du budget.

Pour le 14 juillet, il faudra décider si nous reconduisons le repas comme l'an dernier.

Mme Marie rappelle que nous avons créé une régie. M. le Maire abonde pour que celle-ci soit active, mais il faut s'assurer de tout bien gérer en amont, sur le plan ravitaillement mais aussi sur les ressources humaines.

## 9 - Questions diverses.

Prochain conseil, vote du budget et demandes pour FAPO 2 (8 000 € HT).

**Fin de la séance à 20h58**

**La secrétaire de séance**

**Karine BOURGEOIS**



**Le Maire**



**Jean-Luc CHEVALIER**